



Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Hérault



Programme de formation « Soyez en règle avec le document unique grâce au logiciel SYSTERA »
--

Objectif : Donner les outils indispensables à l'employeur afin d'être en règle vis-à-vis du DUER grâce à l'outil informatique SYSTERA.

Durée de la formation : 7h

Public cible : employeurs de main d'œuvre

Pré-requis : maîtriser l'utilisation de base d'un ordinateur (navigation internet)

Programme :

Horaires	Contenu	Méthode	Intervenant
9h-9h30	Accueil des stagiaires	Tour de table	Formatrice : Juriste en droit social
9h30 – 10h30	Comprendre l'enjeu du DUER: Loi de 2001	Apport de connaissance	
10h30 – 12h30	Composante du DUER : cause, risque, fait dommageable, mesures de prévention, plan d'action à mettre en place Identifier des unités de travail Les composantes des fiches pénibilité	Méthode découvert Exemple d'application	
Déjeuner			
13h30 – 16h45	Etre capable d'utiliser le logiciel Systema pour créer le DUER : Présentation du logiciel Systema : connexion, menu. Utilisation de Systema pour élaborer le document unique Utilisation de Systema pour l'actualisation du document unique Mise en place d'un d'action individuel pour finaliser le document unique	Mise en situation	Formatrice : Juriste en droit social
16h45-17h	Bilan du stage	Questionnaire de satisfaction	

Intervenante : Juriste en droit social

Mode de validation de la formation : Une attestation de formation vous sera remise à l'issue du stage.

Pour toute question, contactez la responsable de stage Charlène PREVOT
(04 67 92 23 54 ou c.prevot@saporta.net)

Cette formation est financée par Vivéa.